



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Mod 2.1

**\*11104628\***

Déposé au Greffe du

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

**29 JUIN 2011**  
Greffier  
**Le Greffier délégué**

N° d'entreprise : 0437.385.470

**Dénomination**(en entier) : **Sogimal**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Chemin du Val 30, 4960 Malmédy, Belgique

**Objet de l'acte : Démission et nomination gérant**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2011

1. L'assemblée générale a pris acte et a accepté la démission comme gérant de monsieur Richard Peter Vervae, domicilié à Chemin du Val 30 à 4960 Malmédy, et la démission comme gérant de madame Anne Marie Gosselé, domicilié à Chemin du Val 30 à 4960 Malmédy. Ces démissions ont pris cours avec effet immédiat. Monsieur Richard Peter Vervae et madame Anne Marie Gosselé recevront décharge lors de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra en 2012 pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice comptable écoulé.

2. L'assemblée a décidé de nommer en tant que nouveau gérant, Govema Sprl, dont le siège social est sis Chemin du Val 30 à 4960 Malmédy, inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise et de TVA BE 0831.926.735, RPM Verviers. Son mandat a pris cours immédiatement pour une durée indéterminée. Conformément aux statuts, en tant que gérant, elle est autorisée à poser tout acte de gestion et à représenter la société. Son mandat est rémunéré selon des modalités à déterminer par l'assemblée. La société remboursera les frais exposés pour le compte de la société.

3. L'assemblée a pris acte de la décision du de Govema Sprl de nommer monsieur Richard Vervae en tant que représentant permanent chargé de l'exécution du mandat de gérant de Sogimal Sprl.

(signé) Govema Sprl représenté par Richard Vervae, représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 11/07/2011 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature